

## Comment je m'inscris sur le BAFA / BAFD de Pays ?

- 1) Je m'inscris à la session du stage base (BAFA ou BAFD) en contactant le CPIE Vallée de l'Elorn – LOPERHET au 02.98.07.03.74., Email : [cpie@wanadoo.fr](mailto:cpie@wanadoo.fr)
- 2) Je m'inscris dans le cursus de formation, obligatoirement par internet sur le site du ministère  
<http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>
- 3) Je me rapproche d'une structure ACM pour rechercher un stage pratique (Cf tableau lieux possibles de stage pratique).
- 4) Je m'inscris à la session du stage d'approfondissement (BAFA ou BAFD) en contactant le CPIE Vallée de l'Elorn – LOPERHET au 02.98.07.03.74., Email : [cpie@wanadoo.fr](mailto:cpie@wanadoo.fr)

## Lieux possibles de stage pratique sur le Pays

Structure	Responsable	Téléphone	Email
ALSH de Loperhet	MARTINET Virginie	02.98.07.34.15	<a href="mailto:centredeloisirs@loperhet.fr">centredeloisirs@loperhet.fr</a>
ALSH de L'Hôpital Camfroust	REPECAUD Séverine	02.98.20.10.38	<a href="mailto:clshlhospitalcamfroust@orange.fr">clshlhospitalcamfroust@orange.fr</a>
ALSH d'Hanvec		02.98.21.94.74	<a href="mailto:larondedesmomes.hanvec@yahoo.fr">larondedesmomes.hanvec@yahoo.fr</a>
CPIE-Vallée de l'Elorn		02.98.07.03.74	<a href="mailto:cpie@wanadoo.fr">cpie@wanadoo.fr</a>
Espace Jeunes de Loperhet	TREBAUL Laure	06.11.12.27.69	<a href="mailto:espacejeunes@loperhet.fr">espacejeunes@loperhet.fr</a>
Log Ados	GUEDES Karine	06.77.17.93.07	<a href="mailto:logado@sfr.fr">logado@sfr.fr</a>

# BAFA BAFD de Pays



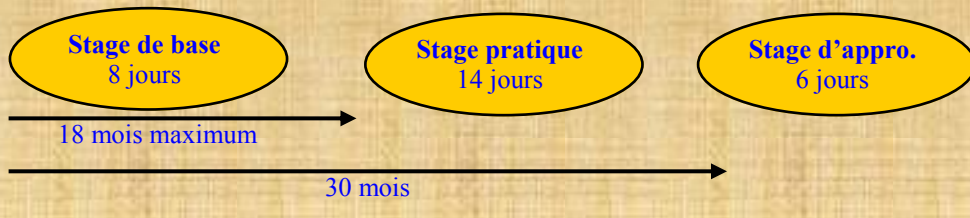
## Le BAFA / BAFD

## KEŠAKO ?

### Le B.A.F.A.

Le B.A.F.A., Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs de centres de vacances et de loisirs, permet de manière occasionnelle d'encadrer des enfants ou des adolescents sur les mercredis et vacances scolaires. Ce n'est pas un diplôme professionnel. Il faut:

- Être âgé(e) de 17 ans révolus (au minimum) le premier jour du premier stage.
- Aucune dérogation n'est possible.



### Le B.A.F.D.

Le B.A.F.D., Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeurs de centres de vacances et de loisirs, permet de manière occasionnelle de diriger un accueil collectif de mineurs. Ce n'est pas un diplôme professionnel.

## Sur le Pays de Daoulas Une démarche originale d'aide à la formation

### Contexte :

Un deuxième Contrat Enfance Jeunesse, vient d'être signé par la CAF du Finistère et 9 communes du pays de Daoulas (Daoulas, Dirinon, Hanvec, Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, Saint Eloy et Saint Urbain)

Un partenariat local entre les 9 communes, le CPIE Vallée de l'Elorn, les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) du Pays de Daoulas.

### Pour quel public ?

Les habitants des communes à partir de 17 ans sans limite d'âge  
Le personnel municipal des 9 communes concernées.

### Les objectifs de cette démarche sont :

- D'accompagner des stagiaires en formation tout au long du cursus
- De garantir une cohérence d'intervention entre la formation et les ACM du pays de Daoulas
- De mettre à disposition du territoire des équipes d'animateurs formés
- Et de permettre, une démarche qualifiante pour répondre à un projet personnel ou à une réorientation professionnelle.

## De quoi puis-je bénéficier ?

Une réduction de tarif sur le coût de votre 1er et de votre 3ème stage à hauteur de 40% du montant de chaque stage (appliquée dès l'inscription).

### Les conditions :

- Avoir plus de 17 ans
- Habiter le pays de Daoulas
- Faire votre stage au CPIE Vallée de l'Elorn - Loperhet



## Les autres aides financières possibles

- Bourses de formation par le Conseil Général, la CAF et la DDCCS, en fonction des revenus,
- Aide automatique pour tout allocataire CAF, sans condition de ressources ou d'âge (91,47 €), à l'issue du stage d'approfondissement.
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole), si vous (ou vos parents) êtes agriculteurs
- La Mission Locale, pour les demandeurs d'emploi
- Le COS (Comité des Œuvres Sociales), si vous (ou vos parents) êtes employés municipaux
- Les Comités d'Entreprise, si vous (ou vos parents) travaillez dans une entreprise de plus de 50 salariés.